



Divorce et conséquence sur les biens

Par **londo1111**, le **08/12/2010** à **20:55**

Je suis sur le point de commencer une procédure de divorce contre mon épouse.
-D'abord sur quel motif ma demande sera basée en sachant que je lui reproche le fait qu'elle refuse depuis longtemps toutes relations intimes?

Ensuite je m'inquiète sur les biens immobiliers que je possède en mon nom. En sachant qu'on est mariés sur le principe de la séparation des biens je voudrais savoir si elle aura la possibilité juridique de demander une partie de mes biens?

Enfin il faut savoir que seul notre appartement est en commun, je voudrais savoir si une fois encore, elle a la possibilité juridique de demander la totalité de l'appartement familial?

Il faut savoir aussi qu'elle a aussi des biens immobiliers en son nom propre et qu'elle a un boulot bien payé.

Par **Domil**, le **08/12/2010** à **21:00**

Il faut prouver qu'elle refuse les relations sexuelles, si elle le nie, ça sera parole contre parole. Veut-elle divorcer ? Si oui, divorce par consentement mutuel

Dans tous les cas voir un avocat. Quant à vos autres questions, ça dépend du contexte de la famille. Elle peut avoir une prestation compensatoire sous forme d'un bien immobilier, ou non. Elle peut se voir attribuer le domicile conjugal, ou non.